



RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL BIODIVERSITÉ
D'AFRIQUE CENTRALE (GTBAC)
Libreville, du 11 au 12 janvier 2008

COMMUNIQUE FINAL

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe 4 du Plan de convergence relative à la conservation de la diversité biologique, la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), avec le soutien de la Coopération allemande a organisé à Libreville, au Gabon du 11 au 12 janvier 2008 la réunion du Groupe de travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC).

La réunion a regroupé 32 participants provenant de tous les pays de l'espace COMIFAC, de l'Allemagne, du Canada et représentant :

- les membres du GTBAC conformément à la résolution de Saô tomé et Principe ;
- la GTZ ;
- le secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) ;
- la Société Civile, notamment les ONG nationales et internationales.

La réunion visait comme objectifs :

- la définition des structures et responsabilités au sein du GTBAC et l'identification d'un ou de plusieurs porte paroles de la COMIFAC lors des réunions ou négociations internationales relatives à la Biodiversité ;
- la préparation de la 6ème réunion du Groupe de travail à composition non limitée sur l'APA de Genève ;
- la définition du programme de travail du GTBAC pour l'année 2008 sur la base de la feuille de route élaborée lors de l'atelier de Douala et des enjeux des négociations à venir en matière d'APA ;
- la présentation des termes de référence de l'étude pour la formulation d'un projet d'appui au GTAC sur la biodiversité qui sera conduite prochainement par l'UICN avec le soutien financier de la Coopération Française.

Pour atteindre les objectifs assignés à la réunion, les principales articulations suivantes ont constitué la trame des travaux :

- la cérémonie d'ouverture ;
- la mise en place du bureau de la réunion ;
- l'adoption par les participants de l'agenda de la réunion
- les présentations des experts
- la mise en place des structures et responsabilités au sein du GTBAC
- L'adoption d'une position commune GTBAC et d'une stratégie Afrique pour la 6ème réunion du Groupe de travail à composition illimitée APA de Genève
- l'élaboration et l'adoption de la feuille de route du GTBAC

Toutes ces articulations ont été regroupées en trois grandes étapes :

- La séance d'ouverture ;
- Les travaux ponctués par des communications, des échanges en groupes et en plénière ;
- La cérémonie de clôture

La séance d'ouverture a été marquée par trois interventions. D'abord celle de Monsieur Claus FALKENBERG qui a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants ; puis il s'est réjoui de la tenue de la présente réunion. Il a ensuite présenté les différents groupes mis en place dans le cadre de la mise en œuvre du plan de convergence de la COMIFAC parmi

lesquels le Groupe de travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC), dont l'une des missions principales est la participation aux négociations internationales sur la CDB.

La seconde intervention a été faite par Monsieur Emile MAMFOUMBI, représentant le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, il a souligné l'importance de cette réunion qui marque une étape décisive dans la définition des stratégies de l'Afrique Centrale et des positions communes relatives aux futures négociations sur la 6^{ème} réunion du Groupe de travail à composition non limitée sur APA.

Les travaux de la réunion, modérés par Monsieur Emmanuel BAYANI était placé sous la coordination d'un bureau composé ainsi qu'il suit :

- Présidence : Gabon
- Rapporteur No 1 : IUCN
- Rapporteur No 2 : SE/COMIFAC

Après amendement et adoption de l'agenda de la réunion, a suivi une série de communications qui ont porté sur les thématiques suivantes :

- Le renforcement des capacités relatif à la mise en œuvre de la CDB en Afrique Centrale, présenté par Monsieur Éric Belvaux représentant le Secrétaire Exécutif de la CDB ;
- Le compte rendu du déroulement et des conclusions de la 5ème réunion du groupe de travail à composition illimitée APA d'octobre 2007 à Montréal, présenté par Madame Mary FOSSI, point focal Biodiversité du Cameroun. Il a porté sur l'absence de consensus entre les positions pendant des négociations, et les réflexions faites par les co-présidents relatifs aux divergences ou points à clarifier sur le régime international APA (document non adopté) ;
- Le compte-rendu de la 2ème atelier global de renforcement des capacités de décembre 2007 à Nairobi présenté par Monsieur Joël MAMBOUNDOU ; il a porté sur les communications présentées par les experts sur: (i) la vision de Cape Town en matière d'APA; (ii) La vision stratégique de la COMIFAC ; (iii) les différentes positions communes dans les négociations par les co-présidents du GTAPA ; et (iv) la valeur ajoutée des produits.
- Les TDRs de l'étude sur la facilitation du GTBAC, présenté par Monsieur BIHIMI ;
- Les enjeux de la 6^{ème} réunion du Groupe de travail à composition illimitée APA de Genève, présentés par Monsieur Olivier RUKUNDO ;
- Compte-rendu des contributions de l'atelier sur les aires protégées (tenu du 7 au 10 janvier 2008) pour la 2ème réunion du Groupe de travail sur les aires protégées de Rome, présenté par Madame Mary FOSSI

Les travaux de l'atelier se sont poursuivis par les travaux en commissions réparties en quatre groupes sur six thématiques :

- l'accès et partage des bénéfices ;
- le savoir traditionnel et ressources génétiques ;
- le renforcement des capacités ;
- la conformité;
- la nature, la portée et les objectifs du régime.

Au terme desdits travaux, les délibérations en plénière ont permis aux participants d'adopter les positions qui seront partagées au des cours de l'atelier préparatoire en marge de la 6^{ème} réunion du GT APA.

Par ailleurs, les débats qui ont suivi les différentes communications ont permis aux participants de s'accorder sur les actions fortes et les recommandations suivantes :

- L'organisation prochaine d'un atelier sous-régional sur le renforcement des capacités relatif à la mise en œuvre de la CDB en Afrique Centrale, portant sur les stratégies et plans d'actions nationaux sur la biodiversité (NBSAPs);
- Une réflexion à mener au sein du GTBAC en vue d'une collaboration entre le GTBAC et le Secrétariat de la CDB sur mise la mise en place d'un programme de travail. Ce programme porte sur la mise en œuvre de la biodiversité en relation avec la gestion durable des forêts du bassin de Congo ;
- La constitution d'un comité de réflexion sur le programme de travail entre le GTBAC et le Secrétariat de la CDB, composé de :
 - Mary FOSSI
 - Bob KONZI
 - Habib GADEMI
 - Collin NAMEDOUM.
- La prise en compte des autres blocs pour définir la stratégie sous-régionale et les positions communes APA en Afrique Centrale ;
- L'amendement des TDRs de l'étude sur la facilitation par l'IUCN du travail du GTBAC. Celui-ci a pris en compte les besoins du GTBAC et les expériences acquises des facilitations existantes ;
- La mise en place des structures et responsabilités au sein du GTBAC. À cet effet, le Comité de pilotage provisoire mis en place en attendant l'étude de la facilitation de l'IUCN, est composé de :
 - Un Pilote : Emmanuel Bayani
 - Un Copilote : Dr Oko Ruffin Antoine
 - Un Secrétariat : SE COMIFAC
- L'élaboration et l'adoption par les participants des TDRs dudit Comité de pilotage ;
- La prise en compte prochaine par le RAPAC des activités du GTBAC dans la gestion des aires protégées, et la création d'une synergie d'actions en vue de la mise en œuvre du programme de travail sur les aires protégées en Afrique Centrale ;
- L'élaboration et l'adoption d'une feuille de route du GTAC s'étalant jusqu'en décembre 2008. Cette feuille de route comprend parmi les activités principales : la participation au groupe de travail APA, groupe de travail sur les aires protégées, à la COP 9.

La cérémonie de clôture a été présidée par Monsieur Ruffin OKO, représentant du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC. Celui-ci a félicité les participants pour la pertinence des résultats obtenus au terme des présentes assises.

Fait à Libreville, le 12 janvier 2008

Les Participants